

UN TERRITOIRE, UN ÉLU, UNE HISTOIRE

RACHELLE DUCAUD, CONSEILLER CONSULAIRE DE MADAGASCAR



Rachelle Ducaud est binationale. Née à Majunga, ville portuaire du nord-ouest de Madagascar, d'un père français et d'une mère malgache, elle a toujours vécu sur l'île. Elle y a fait ses études avant de rencontrer Michel Ducaud et de se marier avec lui en 1972.

Après avoir fait des stages en droit et en gestion, alors qu'elle était déjà mère de deux filles, elle crée en 1979 une entreprise de fumerie de poissons. Grâce à son activité professionnelle, elle est la première femme primée par l'APDF (African Project Development Facility) et est envoyée au Danemark en formation pour améliorer la technique, les normes et la qualité de ses produits. Par la suite, elle diversifie ses activités dans le secteur du tourisme, en organisant des croisières d'île en île pour les touristes des grands hôtels de Nosy Be sur un voilier de 15 mètres.

En parallèle de son travail, elle devient membre active de l'association Jeanine Henrion qui aide les Français les plus démunis.

Elle est également fortement impliquée dans la vie politique depuis de nombreuses années : en 1985, militante RPR soutenant Jacques Chirac, elle représente l'UFE de Madagascar aux assises de Grenoble et fait ainsi la connaissance de tous les cadres du parti. Depuis 2008, elle est présidente de l'UFE Majunga.

Rachelle Ducaud a aussi soutenu son époux Michel Ducaud, avocat réputé à Madagascar, qui a été élu 6 fois consécutivement au CSFE puis à l'AFE. Etant à la fois son bras droit et son ambassadrice, elle l'a suivi dans quasiment tous ses déplacements en 29 ans de mandats.

Elle est élue conseiller consulaire lors des élections de mai 2014, pour la circonscription de Madagascar.



POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS ENGAGÉE DANS LES ÉLECTIONS CONSULAIRES ?

Je pense que mon engagement dans les élections consulaires, et plus généralement en politique, résulte avant tout de mon caractère : j'ai le contact facile, j'ose, je suis une personnalité sans complexe ! J'aime rencontrer et discuter avec les gens : il était donc logique que je me dirige à un moment de ma vie vers la politique.

Par ailleurs, que ce soit dans ma vie privée, ou depuis mon accession à des responsabilités au sein de l'UFE, la solidarité avec les compatriotes de Majunga, ma ville natale, a toujours été une évidence pour moi. Mon éléction au poste d'élue consulaire n'est donc qu'une officialisation de cette solidarité, d'où mon slogan « défense des droits et intérêts des Français de l'étranger » pendant la campagne des élections consulaires.

Enfin, j'avais déjà une bonne expérience du mandat d'élue des Français de l'étranger, ayant sillonné tout Madagascar lors des nombreux mandats de mon mari, et ayant ainsi pu prendre connaissance des problématiques de nos compatriotes. Pour vous dire la vérité, c'est même moi qui lui avait soufflé l'idée de se présenter aux élections de 1985, pour son premier mandat au CSFE (qui deviendra l'AFE par la suite). Après 29 ans de bons et loyaux services comme représentant des Français de l'étranger, mon mari souhaitait que je me présente, et personnellement, je me sentais prête.

C'est pour toutes ces raisons que je me suis soumise à la sanction du suffrage universel et que j'ai été élue !



En 2009, dans les salons du Sénat, Rachelle Ducaud avec les sénateurs des Français de l'étranger Christian Cointat et André Ferrand

QUELLE EST VOTRE VISION DU RÔLE DE CONSEILLER CONSULAIRE, ET APRÈS QUELQUES MOIS D'EXPÉRIENCE, COMMENT AMÉLIORER SES MOYENS D'ACTION ?

Le rôle du conseiller consulaire est avant tout un rôle de relais entre les Français (18 532 à Madagascar) et l'administration consulaire. Il essaye d'établir et maintenir le dialogue entre eux : les relations doivent être créées, approfondies, entretenues. C'est cela la vraie valeur ajoutée du conseiller consulaire, et pas autre chose : une personnalité présente pendant ses 6 ans de mandat qui permet un dialogue constant entre les citoyens et l'administration.

D'ailleurs, ma devise en tant qu'élue est « aller vers les Français de Madagascar, et tout faire pour qu'ils viennent vers moi » !

Pour cela, il faut que l'État nous en donne les moyens. Notamment, dans mon cas personnel, j'aimerais pouvoir me déplacer sur tout le territoire de Madagascar, et pas seulement rester à Majunga.

En effet, si je veux bien faire mon travail d'élue, établir et maintenir le dialogue comme je le disais plus haut, il faut que je puisse aller tant dans la capitale que dans les provinces et les campagnes. Les réunions pour les demandes de bourses, pour la sécurité, pour les anciens combattants, etc. sont sur toute l'île, et pas seulement dans ma ville. Nous sommes conviés, mais les déplacements coûtent cher. A titre d'exemple, la distance entre Majunga et Tananarive, la capitale de Madagascar, est de 560 kilomètres et un billet d'avion aller-retour coûte environ 400€. Mais je n'ai pas les moyens d'effectuer régulièrement ces déplacements, avec les 270€ d'indemnités que je touche par mois. Je suis donc obligée de prendre des transports en car, alors que les routes sont dangereuses et que le trajet dure plus de 11H ! Malheureusement, si je n'ai pas les moyens de me déplacer, nos compatriotes ne connaîtront pas tous leurs élus... Les 3 élues qui ne sont pas à Tananarive, dont moi, sont ainsi fortement désavantagées par rapport aux 2 élus basés à la capitale.

Par ailleurs, mes premiers mois d'expérience m'ont appris qu'il faut arriver aux Conseils consulaires avec un maximum d'informations sur les sujets de fond et les problèmes précis de chacun de nos compatriotes. Et pour cela, encore une fois, il faut dialoguer avec les Français et l'administration consulaire : l'information est la clef si l'on veut mener à bien des actions constructives. Pour améliorer mon efficacité en tant qu'élue, j'aimerais que mon consulat me donne plus d'informations sur les personnes en difficulté, afin de faire plus de cas par cas, notamment en matière sociale et pour les bourses scolaires. Pour cela, il faut une collaboration plus ouverte avec l'administration consulaire, et comme je l'ai dit, les moyens de faire plus de réunions, pas seulement dans la capitale mais aussi dans nos provinces et campagnes.



Soirée de victoire lors des élections consulaires avec des adhérentes de l'UFE Majunga

QUELLES SONT SELON VOUS LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION, ET COMMENT LES POLITIQUES POURRAIENT Y RÉPONDRE ?

Comme beaucoup d'élus d'Afrique, nos principaux problèmes sont les 3 S : mais à la différence d'André Duclos de Côte d'Ivoire, dont j'ai lu l'interview que vous avez faite il y a quelques semaines, je remplacerais Santé/ Scolarité/ Social, par, en ordre de priorité, Sécurité/ Scolarisation/ Social.

- Pour la sécurité, celle-ci se décline en plusieurs sous-catégories. D'abord, la santé physique, qui est une forme de sécurité : c'est un souci majeur des Français de Madagascar car les infrastructures locales ne sont pas au niveau. Si les Français veulent prendre des médicaments ou aller voir des médecins français, cela va leur coûter cher et beaucoup n'en ont pas les moyens. La vie à Madagascar n'est pas facile, venir vivre ici n'est pas la même chose qu'aller vivre dans un pays européen ou en Amérique du Nord. Pour mémoire, le SMIC est à environ 45€ et un médecin malgache demande à peu près 3,5€ pour une consultation. Il faut savoir qu'un tiers des Français de Madagascar ne peuvent pas accéder à la troisième catégorie de la CFE, car ils n'en ont pas les moyens. Et pour celles et ceux qui veulent consulter le médecin du consulat, il faut s'inscrire à l'avance, se déplacer en ville ...mais nos compatriotes vivant dans la brousse, ou dans des coins reculés, ne peuvent pas faire des allers et retours aussi facilement et se voient désavantagés par rapport aux Français vivant en plein centre-ville.

La sécurité est aussi celle des personnes et des biens : les agressions ne se comptent plus, et les Français et étrangers sont spécifiquement ciblés. Il y a notamment des braquages de véhicules, des attaques à domicile et même des kidnappings. Sans parler de la corruption, qui est forte dans le pays. Pour tenter de remédier à tous ces problèmes de sécurité, l'administration française fait le maximum. Ainsi, l'ambassade de France fait beaucoup de réunions sur ces problématiques, par le biais du Comité de sécurité. J'aimerais aussi souligner le travail fait par le ministère des Affaires étrangères, l'ambassade et le consulat, avec les informations mises sur leurs sites pour nos compatriotes, notamment les fiches sur la sécurité et la rubrique «conseils aux voyageurs» qui sont très bien faites et très utiles.



En 1994 à Paris, Rachelle Ducaud, déjà impliquée en politique à l'UFE, rencontre Jacques Chirac alors maire de la capitale, un an avant qu'il devienne Président de la République



En 2009, au Quai d'Orsay, Rachele Ducaud avec l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin et sa femme Anne-Marie

- En matière sociale, Madagascar est sûrement l'une des circonscriptions des Français de l'étranger les plus en détresse. En plus du faible montant des revenus, les difficultés face à la maladie et à la vieillesse sont très importantes, du fait de la mauvaise qualité des infrastructures sanitaires, comme je l'ai déjà dit. Faciliter l'admission à la 3e catégorie de la CFE est selon moi un impératif ! Il est impossible pour certains Français de déboursier les 300€ trimestriels nécessaires pour adhérer à la CFE. Heureusement qu'il y a un recours possible à certains fonds, comme ceux destinés aux Français démunis, aux handicapés ou encore à l'enfance en détresse. En effet, il est fréquent que des Français arrivent à Madagascar, fassent des enfants avec une Malgache et abandonnent la mère et le nouveau-né pour repartir en métropole. Ainsi, nous nous retrouvons avec des binationaux nés dans des familles démunies : ce sont des enfants en détresse qui sont aussi des enfants de la République et qui ne doivent pas être oubliés par la France.

- Enfin, pour la scolarisation, le principal problème est sûrement lié aux inégalités de niveau entre les établissements. Par exemple, entre ceux des petites villes qui sont homologués et le lycée français de Tananarive qui est très avantagé : il dispose de plus de moyens, il est plus écouté, plus réputé, etc.

De plus, les frais de scolarité peuvent être très élevés pour tous les établissements français, et je vois de plus en plus de Français qui, faute de moyens, mettent leurs enfants dans des écoles malgaches de langue française. Là encore, le dialogue est important pour être un élu efficace sur les problématiques de scolarité. Ainsi, grâce au Conseil consulaire qui se réunit régulièrement sur la question des bourses, les conseillers consulaires sont directement en contact et collaborent avec le Consul général (qui préside la séance), avec la chancellerie, les consuls honoraires, les présidents des associations françaises, les chefs d'établissement scolaires, le coordonnateur de l'AEFE, etc.

Lors de ces réunions, tous les documents nécessaires sont mis à notre disposition pour faciliter notre travail et aider le mieux possible les Français de notre circonscription.

Il y a parfois des divergences d'opinions, mais c'est cela le dialogue : concertation, afin d'aboutir ensemble à la solution, élus de différents bords politiques et administration !

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER D'UN PROJET QUI VOUS TIENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR POUR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION ?

J'ai pour projet, avec des associations locales, de mieux aider les anciens combattants français et leurs familles qui vivent à Madagascar. Il y a à ici un certain nombre de Français qui se sont battus pendant les guerres d'Algérie ou d'Indochine. Chacun d'entre eux reçoit 335€ une fois tous les 6 mois. La situation est encore plus difficile pour les veuves, qui ne reçoivent souvent rien. Les anciens combattants et leur famille sont donc majoritairement en situation de précarité, et n'ont même pas accès à des produits de première nécessité comme la nourriture. Sans parler des dépenses importantes imprévues, comme le fait de payer des lunettes, de subir une opération médicale ou d'être cambriolé.

L'administration ne les aide pas toujours : par exemple, l'association des anciens combattants résidents à Madagascar reçoit d'avantage d'aide de la Fédération des anciens combattants André Maginot basée en métropole que du consulat.

Je soutiens donc la proposition de la dernière session AFE demandant que les postes diplomatiques recensent les anciens combattants afin qu'ils bénéficient de leurs droits, en particulier ceux qui ne bénéficient pas de leur pension de retraite. Je militerai aussi afin que nos élus puissent consacrer une partie de leur réserve parlementaire pour les aider. Enfin, je souhaite trouver des moyens par des financements privés comme les associations et fondations.

Il ne faut pas que la République oublie ceux qui se sont battus pour elle et je ferai tout mon possible pour venir en aide à ces vétérans.

POUR FINIR, UNE PETITE ANECDOTE SUR LA VIE DE FRANÇAIS INSTALLÉ À MADAGASCAR ?

A mon mariage, en 1972, mon mari et moi étions l'un des seuls couples binationaux de Majunga.

Désormais, beaucoup de retraités qui sont déjà sur place, voire même des jeunes qui arrivent de France, sont la « cible » de jeunes femmes malgaches, avec lesquelles ils se mettent en ménage. Ils se laissent alors convaincre d'acheter un terrain et d'y construire une maison pour s'installer en couple, mais ils sont parfois ensuite abusés, exploités, mis à la porte, voire tués, afin que la fille et ses complices gardent la maison. Je les préviens, mais beaucoup me disent « celle-là n'est pas comme les autres » ! Ce n'est évidemment pas une règle générale, mais ce type de mésaventure peut arriver. Il convient de rester vigilant.

Mon mari et moi vivons une belle histoire depuis longtemps, mais tous les couples binationaux n'ont pas cette chance. Dans ce genre de cas, mieux vaut prévenir que guérir.



A Majunga, Rachelle Ducaud avec son mari Michel, qui fut élu des Français de l'étranger pendant presque 30 ans